

## Pièces à fournir pour préparer une promesse de vente

*Pièces à fournir avant la prise d'un RDV de signature. Merci de viser toutes les rubriques.*

### VENDEUR

- ✚ Titre de propriété (acte d'achat) ;
- ✚ Prix de vente : confirmation écrite de votre part ;
- ✚ Confirmation du montant du dépôt de garantie à verser par l'acquéreur à la signature de la promesse de vente ( usage : 5 à 10%) ;
- ✚ Liste du mobilier précise ( avec valeur pour chaque élément estimé d'occasion ) ;
- ✚ Note sur l'état civil : copie du livret de famille + adresses + professions + email + téléphones où vous joindre ;
- ✚ Votre RIB signé au dos ;
- ✚ Situation locative : Bail + 3 dernières quittances si le bien est vendu loué/ ou une lettre de congé du locataire si le bien est libre après départ d'un locataire ;

### BIEN VENDU

#### ➤ DESIGNATION :

- ✚ Désignation détaillée du bien (nombres de pièces, étage, dépendances)
- ✚ Dernier avis de taxe foncière

#### ➤ DIAGNOSTICS :

- ✚ Diagnostic amiante parties privatives réalisé après septembre 2002 ;
- ✚ Etat d'accessibilité au plomb dans les peintures de moins d'un an si et seulement si l'immeuble a été construit avant 1948 ;
- ✚ Etat parasitaire de moins de 6 mois s'il est obligatoire sur la commune ( cet état devra également avoir moins de 6 mois au jour de la vente) ;
- ✚ Diagnostic de performance énergétique ;
- ✚ Diagnostic de l'installation électrique si celle-ci a plus de 15 ans ;
- ✚ Diagnostic de l'installation au gaz si celle-ci a plus de 15 ans ;

- ✚ Etat des risques naturels miniers et/ou technologiques de moins de 6 mois ;
- ✚ Si vous disposez d'un assainissement individuel (fosse septique) : le certificat de conformité de l'installation ;
- ✚ Pour les maisons reliées au réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout) : le vendeur devra garantir à l'acquéreur que la maison est bien raccordée en faisant établir, le cas échéant, un diagnostic.

➤ **REALISATION DE TRAVAUX PAR LE VENDEUR :**

- ✚ Permis de construire ;
- ✚ Descriptif et factures des travaux ;
- ✚ Déclaration d'achèvement de travaux ;
- ✚ Certificat de conformité ;
- ✚ Police d'assurance dommage ouvrages + quittance de primes si les travaux ont été réalisés depuis moins de 10 ans ;

**ACQUEREUR**

- ✚ Note sur l'état civil : copie du livret de famille + adresses + professions + téléphones + emails ;
- ✚ Si vous avez recours à un crédit ou non : ( Si oui → Loi Scrivener : condition suspensive d'obtention de prêt, indiquer le montant maximum, taux hors assurance maximum et la durée maximum ) ;
- ✚ Votre RIB signé au dos.